

Communication des élus du CHSCT

Nous vous rappelons notre note émise le 25 juillet dans laquelle nous vous informions que la Direction avait décidé d'entreprendre des travaux de rénovation sur les deux sièges. Elle souhaitait le faire en associant des salariés dont des membres du CHSCT par le biais d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail.

Vu les difficultés rencontrées dans le fonctionnement de ces instances, nous vous communiquons ci-dessous la lettre communiquée au Directeur Général.

Bois-Guillaume, Evreux, le 11 septembre 2006

Monsieur le Directeur

Dans le cadre du dossier « réaménagement des sièges » vous avez décidé de créer un comité de pilotage comprenant principalement des cadres de direction mais aussi le secrétaire du CHSCT et un groupe de travail comprenant, entre autres, quelques salariés de la Caisse Régionale dont deux membres du CHSCT.

Cette initiative nous a semblé louable mais après deux réunions du groupe de travail, il s'avère que celui-ci ne servira qu'à entériner des décisions déjà prises.

Quelques exemples :

- lors de la première réunion du 27 juin 2006 a été abordé le problème du questionnaire adressé à l'encadrement qui devait permettre à celui-ci d'émettre ses desideratas de réaménagement. Nous avons demandé que l'encadrement fasse participer ses collaborateurs pensant que le questionnaire serait très ouvert et permettrait au personnel d'émettre ses souhaits tant en matière d'environnement thermique et de renouvellement de l'air qu'en matière d'architecture des locaux (bureaux fermés ou paysagers, etc...). Ce questionnaire n'a pas été présenté au groupe de travail et nous avons appris qu'il n'abordait aucun des points primordiaux cités ci-dessus.
- toujours lors de cette première réunion il nous a été précisé que le type d'architecture intérieure n'était pas défini et que divers projets nous seraient présentés lors de la prochaine réunion.
- le 27 juillet ont été effectivement présentés des projets mais portant exclusivement sur des « open space » ce qui exclut, a priori, toute notion de bureaux fermés pour nos collègues (hors encadrement). Le groupe de travail n'avait à se prononcer que sur la typologie des postes de travail et non sur l'architecture.
Par ailleurs, ce « projet » ne présente que des modifications matérielles de l'espace de travail alors qu'il aura également des conséquences importantes sur les conditions de travail de chacun. Pourquoi ce volet le plus important n'est-il pas abordé ?
- considérant que la future réunion du 12 septembre aura pour thème, nous citons : « *état des lieux à jour, proposition d'un zoning sur la base des éléments vus à la précédente séance, typologie des postes de travail* », nous estimons que la décision fondamentale relative aux espaces dans lesquels évolueront nos collègues est déjà prise.
De plus, comment le comité de pilotage peut-il fonctionner puisque aucune information relative au fonctionnement du groupe de travail ne remonte (pas de comptes rendus de réunion). A noter que ce comité ne s'est réuni qu'une fois début avril.

Le groupe de travail et le comité de pilotage ne seraient-ils que des alibis destinés à valider ce que la direction de l'entreprise a, elle seule, décidé d'instaurer ?

Beaucoup de nos interrogations restent sans réponse et pouvez-vous déjà nous assurer, qu'à terme, tout ou partie d'un des 2 sièges ne sera vendu ou loué et que les salariés de l'Eure ne seront pas obligés de travailler en Seine Maritime (ou inversement ...).

A défaut de modifications profondes dans le fonctionnement de ces instances, nous nous poserions sérieusement la question quant à l'intérêt de notre participation aux futures réunions.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Nous vous tiendrons informés des réponses apportées et de notre position face à ces réponses.

Vos élus :

- | | | |
|------------------------------------|-----------------------|--------------------|
| • Dominique Auneau-Guilbert | • Charles Delangle | • Thierry Lantrain |
| • Laurent Busvètre | • Philippe Duboc | • Roger Lesvigne |
| • Antoine Cartenet
-secrétaire- | • Suzy Kempynck-Petit | • Françoise Marais |